

2^e succès juridique pour l'éolien suisse en 30 jours – le Tribunal cantonal vaudois valide le parc éolien « Sur Grati »

C'est la deuxième décision juridique positive en moins de 5 semaines pour l'éolien suisse : après avoir validé le « Parc éolien EolJorat secteur Sud » fin septembre, le Tribunal cantonal vaudois valide le parc « Sur Grati ». Ce parc, qui fournira de l'électricité pour près de 11'000 ménages selon le développeur, est porté par les communes de Premier, Vaulion et Vallorbe en partenariat avec VOénergies.

« Avec seulement 37 éoliennes, nous accusons un gros retard dans le domaine de l'éolien par rapport aux régions limitrophes qui cumulent plus de 10'000 éoliennes », explique Isabelle Chevalley, présidente de Suisse Eole et conseillère nationale. « Les parcs Sur Grati et EolJorat Sud, qui comptent à eux deux 14 éoliennes, permettent de réaliser une tranche supplémentaire du potentiel éolien suisse. L'éolien fait partie du mix renouvelable suisse assurant un approvisionnement propre et sûr, avec sa part élevée de production hivernale ».

Ce parc couvrira près de 75% de la consommation électrique des communes desservies par VOénergies, le fournisseur d'électricité de la région. « Ce deuxième jugement positif en moins de 5 semaines, qui s'appuie sur les études sérieuses réalisées par notre branche et sur l'intérêt national que représente la production d'énergie éolienne, est une excellente nouvelle pour notre politique énergétique et climatique », précise Lionel Perret, responsable romand de Suisse Eole.

« La validation des projets Sur Grati et EolJorat Sud démontre que les tribunaux commencent à reconnaître la technologie éolienne et son potentiel », se réjouit Lionel Perret. « En septembre 2018, le Tribunal cantonal soleurois s'était déjà exprimé en faveur du parc éolien de la montagne de Granges, et au mois de novembre de la même année, le tribunal vaudois avait rejeté les recours contre le parc éolien de Sainte-Croix ».

À savoir : Une seule éolienne produit assez de courant pour alimenter 2'500 voitures électriques parcourant 15'000 km par an. En remplaçant 1.1 million de voitures à combustion par des voitures alimentées par du courant éolien, on obtient une réduction de 2.8 millions de tonnes de CO₂ par an, soit 25% des émissions de CO₂ des voitures en Suisse.

Complément d'information :

Isabelle Chevalley, présidente de Suisse Eole, 079 627 92 30

Lionel Perret, responsable du Centre Info Romandie Suisse Eole, 032 933 88 66 ou 078 739 80 01

Reto Rigassi, directeur de Suisse Eole, 061 965 99 19

À propos de Suisse Eole

L'énergie éolienne suisse va devenir le pilier d'un approvisionnement en électricité basé sur les énergies renouvelables : Suisse Eole, l'association pour la promotion de l'énergie éolienne en Suisse, évalue le potentiel de l'énergie éolienne à 10% de la consommation actuelle d'électricité, sous réserve que la Confédération, les cantons, les communes et la population travaillent main dans la main à la mise en œuvre de la stratégie énergétique 2050. Le développement de l'énergie éolienne va de pair avec des critères centraux de développement durable et prend en compte les zones protégées d'importance nationale.

Suisse Eole, l'association pour la promotion de l'énergie éolienne en Suisse, a été créée en 1998 et compte actuellement près de 300 membres.

Téléchargement des photos : www.suisse-eole.ch/de/medien/mediathek

Informations générales complémentaires : www.suisse-eole.ch